

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

KO au 2^e round?

Pages de gauche est né, entre autres, d'un magnifique combat politique, celui mené par une partie du PS, notamment implantée dans le Canton de Vaud, contre la libéralisation du marché de l'électricité en Suisse. En 2002, 52% des votant-e-s ont refusé ce projet, ce qui a permis de limiter temporairement l'avancée néolibérale et de repositionner le PS sur sa gauche.

Entretemps, de l'eau a coulé dans les barrages hydroélectriques et le PS, sous l'influence de son aile droite, a renoncé à combattre la libéralisation partielle, pour les grandes entreprises, de ce même marché. Résultat? Le Conseil fédéral, fidèle à la tactique du salami, peut aujourd'hui sereinement présenter un projet de libéralisation complète (on dit «ouverture» pour ne pas heurter) de ce marché, y compris pour les consommateurs finaux, c'est-à-dire chacune et chacun d'entre nous.

Bien sûr, cette libéralisation est présentée comme étant au bénéfice des «consommatrices-eurs» qui devraient pouvoir économiser quelques kopecks en changeant régulièrement de fournisseur, comme avec l'assurance maladie... C'est en fait au bénéfice des gros opérateurs du marché que se fera l'opération et au détriment des entreprises (encore) publiques détenues par les villes et les Cantons, et des travailleuses et travailleurs du secteur.

De plus, la nécessaire planification stratégique de la sortie du nucléaire et du changement de système énergétique vers les énergies renouvelables sera fortement mise à mal dès lors que les consommatrices-eurs pourront choisir d'importer du courant (moins cher!) produit par des centrales à charbon en Allemagne...

Il est nécessaire que la gauche, PS en tête, reprenne le combat de 2002 et renvoie dans les cordes cette nouvelle libéralisation d'un service public fondamental.

Réd.



Drapeau du Syndicat des ouvriers de l'électricité, Vevey-Montreux-Aigle, 1904
© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, photo Fibbi-Aepli

«L'union fait la force»

L'électricité doit rester un service public accessible à tou-te-s, et il faut refuser la mise en concurrence généralisée de ce secteur et ses conséquences néfastes tant pour les consommatrices-eurs que pour les travailleuses-eurs. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, nos choix sont fondés sur les valeurs de solidarité et de défense de l'intérêt commun face au patronat, valeurs qui sont celles qu'ont toujours portées les syndicats. La collection de bannières syndicales, actuellement exposée à Lausanne et illustrant ce numéro, en témoigne.

Lire en page 11

■ Suède

Eclairage sur les dernières élections suédoises et leçons à en tirer.

Page 5

■ Forfaits fiscaux

La politique fiscale doit-elle être un outil de compétitivité ou de justice sociale?

Page 6

■ Ecologie

Ecologisme «par en bas»: les pauvres ne sont pas le problème, mais la solution.

Page 9

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Monatte, contre l'Union sacrée

«J'avais reçu un coup de massue. [...] Stupéfaction devant l'explosion de chauvinisme au sein de la classe ouvrière. Plus encore devant le déraillement de tant de militants syndicalistes et anarchistes, de presque tous les socialistes. Le socialisme venait-il d'être tué? La guerre avait-elle balayé l'esprit de classe, notre espérance en l'émancipation des travailleurs de tous les pays?»

Aux premiers jours de la mobilisation, Pierre Monatte, syndicaliste révolutionnaire et animateur de la revue *La Vie ouvrière*, est consterné par le ralliement à l'Union sacrée du mouvement ouvrier, et en particulier de la CGT dans laquelle il milite. Ce reniement des nombreuses et fermes prises de position anti-militaristes et internationalistes antérieures reste pour lui inacceptable: dans le Paris déserté et soumis à la fièvre patriotique de l'été 1914, une fois le choc passé, il sera l'un des premiers à tenter de réunir les opposant-e-s à la guerre, procédant, comme l'écrira plus tard Alfred Rosmer, l'un de ses rares alliés du moment, «à une sorte d'inventaire des forces que le courant n'avait pas emportées». Décidé à maintenir coûte que coûte une position d'internationalisme ouvrier et d'égalité

opposition à tous les impérialismes belligérants, le petit groupe ainsi rassemblé tentera tout d'abord de diffuser les rares appels contre la guerre. Le célèbre *Au-dessus de la mêlée* de Romain Rolland fut l'un des premiers: après sa publication par le *Journal de Genève*, Monatte et ses amis internationalistes iront jusqu'à recopier à la main ce texte, boycotté par la presse française, pour lui assurer une plus large diffusion.

Mais l'occasion d'enfin faire éclater au grand jour cette opposition syndicaliste à la guerre ne tardera pas: en décembre 1914, le comité confédéral de la CGT, dans lequel il siège, refuse de répondre à l'invitation à une conférence pour la paix lancée par les socialistes des pays scandinaves. Monatte décide alors de présenter sa démission, et surtout d'en faire connaître les raisons. Dans une lettre ouverte intitulée «Pourquoi je démissionne du Comité confédéral», il détaille les trahisons des directions socialistes et syndicales, affirme son soutien aux tentatives d'opposition à la guerre à l'étranger (et notamment à celle que mène Liebknecht en Allemagne) et dénonce l'illusion fatale qui consiste à croire que la guerre pourrait «porter la

liberté et la république à l'Allemagne et ruiner le militarisme universel».

La guerre ne sera pas stoppée pour autant. Monatte sera quant à lui mobilisé et envoyé au front l'année suivante. Sur l'époque, il écrira plus tard: «Que pouvions-nous, à quelques-uns, sauf sauver l'honneur du syndicalisme et sauvegarder l'avenir révolutionnaire?» C'est déjà beaucoup.

Gabriel Sidler

À lire: Colette Chambelland, Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste, Paris, Les éditions de l'Atelier, 1999; Alfred Rosmer, Le mouvement ouvrier pendant la guerre. I: de l'Union sacrée à Zimmerwald, Paris, Librairie du travail, 1936.

ERRATUM

Contrairement à ce que nous écrivions dans notre précédent numéro, Fernand Melgar nous fait savoir que le Directeur de la prison pour sans-papiers de Frambois, qui apparaît dans son film *Vol spécial*, n'a pas été «acclamé» lors du Festival de Locarno en 2011, comme l'avait alors affirmé Paolo Branco. Il était par contre bien présent lors de la première du film, et l'a suivi lors de sa tournée promotionnelle.

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuse-s): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Emilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Duroos, Dan Gallin, Anne Hohenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



Libéralisation: l'électricité comme l'assurance maladie?

HONG KONG

Un exemple de désobéissance civile

Le mouvement *Occupy Central* a débuté le 29 septembre, une semaine après que les étudiant-e-s des universités et de certaines écoles secondaires ont boycotté les cours. À la fin de la première journée, trois lieux centraux de la ville étaient occupés – Harcourt Road, Causeway Bay et Mongkok. Malgré l'usage intensif de gaz lacrymogènes et de spray au poivre – bien plus que lors des manifestations contre l'OMC en 2005 – les gens n'ont pas eu peur. Ils se sont joints à nous en plus grand nombre. Le deuxième jour, le syndicat des enseignant-e-s s'est mis en grève, rapidement suivi par d'autres secteurs – les employé-e-s de Coca-Cola, les dockers, les conductrices-eurs de bus et les travailleuses-eurs sociaux. Les dimanches nous avons même été rejoint-e-s par les travailleuses domestiques immigrées.

TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Ce succès n'est pas dû à la chance. Nous avons travaillé durement pendant près de deux ans pour en arriver là. L'idée originale a été formulée par les «OC 3», deux universitaires et un prêtre. Elle a rapidement été appropriée par l'ensemble du mouvement démocratique, au sein de la Confédération des syndicats, du Parti démocrate, des syndicats étudiants, du mouvement féministe, etc. Nous sommes convaincus que, dans le contexte de Hong Kong, la meilleure manière d'affronter un régime autoritaire est la désobéissance civile de masse. Au cours de ces derniers mois de préparation intense de nombreuses propositions de réformes démocratiques ont été débattues dans des réunions, séminaires, groupes d'études, formations pour apprendre à résister aux arrestations policières, etc., culminant avec un vote de près de 800 000 personnes sur ces propositions. En voyant ce qui arrive aujourd'hui nous savons que le mot d'ordre *Occupy* a pris racine dans la population et que la désobéissance civile est pas-

sée de la stratégie à la réalité.

À la différence des manifestations démocratiques annuelles du premier juillet qui reprennent de multiples revendications (syndicales, écologistes, féministes, etc.), ce mouvement s'est concentré sur deux demandes seulement: «suffrage universel réel» et «démission de CY Leung» (Chef exécutif de Hong Kong). Les gens ont de nombreux autres soucis, mais ils comprennent que leur source commune est l'absence de démocratie. Ils sont persuadés que le Chef exécutif s'incline devant les demandes du gouvernement de Pékin et néglige en conséquence les désirs de la population locale. Sans le droit de choisir notre dirigeant nous n'aurons jamais de contrôle sur nos vies.

POUVOIR CHOISIR SON MAÎTRE

Le 31 août dernier, le Congrès national du Peuple de Chine a décidé que les citoyen-ne-s de Hong Kong auraient le droit de choisir (sur la base d'une personne, un vote) leur Chef exécutif à partir de 2017, mais qu'ils ne pourront le faire que parmi un choix de candidat-e-s approuvé par un collège électoral désigné par le gouvernement. Cette annonce nous est tombée dessus comme une peine de mort. Le jour même, la Fédération des syndicats étudiants a annoncé qu'ils boycotteraient les cours dès le 22 septembre, lançant ainsi le mouvement *Occupy*.

Le gouvernement de Hong Kong garde profil bas et le régime chinois n'est pas prêt à la moindre concession, craignant les répercussions d'un tel geste partout ailleurs en Chine. Cette dernière semaine, ils s'en sont désespérément pris à nous en employant les coups les plus bas. Ils ont envoyé des gangsters pour harceler les manifestant-e-s et provoquer ainsi des bagarres. Lorsque des échauffourées se sont déclarées, ils ont envoyé la police pour évacuer l'ensemble des manifestant-e-s. C'est ainsi que nous avons perdu l'occupation de Causeway Bay il y

a deux jours. Depuis le début de la semaine dernière, ils ont commencé à répandre leur théorie de la «manipulation étrangère». La même tactique avait d'ailleurs été employée en 1989 à l'encontre des protestations étudiantes de la place Tiananmen. Cette fois-ci leur cible est la Confédération syndicale de Hong Kong (HKCTU) et plus particulièrement son Secrétaire général Lee Cheuk Yan qui est aussi président du Parti travailliste. Aujourd'hui des manifestant-e-s pro-gouvernementaux portent des pancartes devant le site de Mongkok disant «Les Américains paient, la HKCTU agit, Hong Kong subit». Visiblement le gouvernement de Pékin sait où se trouve le véritable pouvoir du peuple. Bien que le mouvement *Occupy* soit visiblement mené par les étudiant-e-s, le régime chinois a choisi de ne pas s'en prendre à eux mais uniquement à la HKCTU qui dirige le mouvement syndical démocratique.

VERS UNE DÉMOCRATISATION

Les gouvernements, ceux de Hong Kong et de Pékin, refusent d'écouter le peuple et d'entendre les deux messages du mouvement *Occupy*. Ils ne s'intéressent qu'à la manière de le briser. Nous ne savons pas comment le mouvement finira. Face à un régime autoritaire comme celui du Parti communiste chinois, les gens ont tendance à penser que la seule alternative est de tout gagner ou de tout perdre. Mais dans le long terme, nous devons trouver de nouvelles stratégies permettant de maintenir vivantes les aspirations à la démocratie et de renforcer les organisations démocratiques comme le mouvement syndical à Hong Kong et en Chine.

*Elizabeth Tang,
Secrétaire générale de la
Fédération Internationale des
Travailleuses-eurs Domestiques
et ex-directrice de la HKCTU.
(écrit le 15.10.2014, trad. RF)*

APRÈS LE 28 SEPTEMBRE

Vers des caisses publiques cantonales

Quatre cantons romands (Jura, Neuchâtel, Genève, Vaud) ont dit OUI à une caisse-maladie publique le 28 septembre dernier, soit deux cantons de plus qu'en 2007. Il s'en est fallu de peu qu'ils ne soient cinq (Fribourg). Au soir même du scrutin, l'idée de la création de caisses publiques cantonales a été lancée. Ou plutôt relancée, puisque le canton du Jura a déposé à Berne en 2012 déjà une initiative cantonale en matière fédérale demandant que «L'Assemblée fédérale (...) autorise les cantons à instaurer une caisse-maladie unique et à leur donner la possibilité d'introduire un financement équitable et social favorisant notamment les familles».

On a pu entendre, depuis, les réactions des milieux politiques qui renâclent à empoigner à bras le corps les réformes nécessaires à une meilleure régulation du marché des as-

surances maladies. Les arguments entendus étant ceux de la nécessité de conserver un seul système sur l'ensemble du territoire, qui plus est un système qui a fait, selon eux, ses preuves. Ce sont probablement les mêmes qui, au nom du fédéralisme, prôneront sur d'autres sujets les vertus des spécificités cantonales.

Il ne paraît cependant pas absurde de réfléchir à un modèle alternatif pour une population de près d'un million et demi d'habitant-e-s, ne serait-ce que pour indiquer la ferme volonté de voir mis en œuvre des changements.

QUELLE MISE EN ŒUVRE?

Il faut toutefois être réaliste quant à la mise en œuvre d'un tel projet. Il ne pourra notamment voir le jour qu'aux conditions suivantes: premièrement que les caisses-maladies publiques cantonales soient

uniques sur leur territoire et non pas en concurrence avec des assurances privées, afin que les secondes ne transmettent pas les «mauvais risques» aux premières; et deuxièmement que les chambres fédérales acceptent de modifier la LAMal afin de rendre possible ce nouveau modèle.

Avec les résultats globaux de la votation du 28 septembre et les forces politiques en présence sous la coupole fédérale, l'affaire n'est de loin pas gagnée. Les cantons romands ont ainsi tout intérêt à maintenir la pression sur les chambres fédérales afin que la volonté de changement affirmée par les un-e-s et les autres, à gauche comme à droite, soit suivie d'effets concrets. Et pour la caisse publique, c'est une question de temps...

*Michel Thentz
Ministre de la santé
du canton du Jura*

VOTATION

Non au deuxième tube du Gothard

Ouvert en 1980, le tunnel autoroutier du Gothard doit être impérativement assaini et les travaux prévus comportent une fermeture totale étalée sur plusieurs années. De ce fait une solution hasardeuse a été proposée par le Conseil fédéral, malgré ses promesses passées: construire un deuxième tunnel, y dévier le trafic pendant les travaux et ouvrir par la suite une seule voie de circulation par tunnel. D'après lui, les capacités de transit ne seraient pas augmentées et l'initiative des Alpes, acceptée par le peuple en 1994, serait respectée. Néanmoins, il est clair qu'aux premiers bouchons plusieurs voix vont se manifester pour demander une ouverture totale des deux tunnels. Cette tentation sera forte après

avoir dépensé 3 milliards pour ce projet, et l'argument économique risque de l'emporter face au danger qu'il représente pour l'environnement et la santé des habitant-e-s des vallées tessinoises et uranaises. Avec ce projet, le Conseil fédéral envoie des signaux contradictoires: d'un côté, l'État investit des milliards pour encourager le transfert du trafic de la route au rail, de l'autre, il prétend investir des milliards pour augmenter les capacités routières.

Il est temps de faire un choix cohérent avec la volonté populaire et de miser sur le transport ferroviaire. Ce projet est présenté comme la seule solution pour éviter l'isolement du Tessin, mais la réalité est toute autre: le tunnel actuel est en si

mauvais état qu'il devra être de toute manière fermé pendant 140 jours avant même l'inauguration du deuxième tunnel et sans qu'aucune alternative ne soit prévue. Avec la proposition de ferroutage de camions et voitures, une liaison fiable en tout temps peut être garantie, tout en favorisant l'utilisation du nouveau tunnel de base d'Alptransit. La majorité des Tessinois-es est consciente des risques engendrés par le projet du Conseil fédéral et s'est déjà exprimée à deux reprises contre la construction d'un deuxième tunnel. Par solidarité avec le Tessin, signez le référendum!

*Filippo Rivola
ATE Suisse
Membre du comité
directeur du PS Suisse*

SUÈDE

Leçons des élections suédoises

La gauche suédoise est passée assez loin d'une grande victoire lors des élections législatives du 14 septembre dernier. Avec environ 31% des voix, le résultat des sociaux-démocrates a été relativement faible. Le parti a toutefois pu former un gouvernement en coalition avec les Verts, qui ont quant à eux réalisé un score de 7%. Le Parti de gauche, avec 6% des voix, a été ignoré afin de maintenir ouvertes de futures collaborations avec les partis de centre-droit.

DÉROUTE DU CENTRE-DROIT...

Si les sociaux-démocrates ont pu former un gouvernement minoritaire avec les Verts, c'est pour la simple et bonne raison que les quatre partis de centre-droit qui ont été au pouvoir ces huit dernières années ont obtenu de très mauvais résultats lors de ces élections. Au total, ils ont perdu plus du cinquième de leurs électrices-eurs en quatre ans. Ces résultats sont les plus mauvais depuis l'introduction du suffrage universel en Suède. À eux quatre, ils ont totalisé 39% des voix. Le plus grand perdant a été le «Parti modéré», avec seulement 23% des voix (par rapport aux 30% obtenus en 2010). Les électrices-eurs ont su montrer sans aucune ambiguïté qu'ils et elles n'appréciaient pas les politiques du gouvernement sortant. Rappelons notamment que ce dernier a attaqué le «modèle suédois», qui repose sur un haut degré d'égalité et un système de sécurité sociale fort (cf. *Pages de gauche* n° 135).

Bien que ce changement de gouvernement soit une bonne nouvelle pour beaucoup de Suédois-es, bien peu se sont véritablement réjoui-e-s puisque c'est le parti des «Démocrates suédois» qui a été le principal vainqueur de cette élection, devenant le troisième plus grand parti du parlement.

Le parti des Démocrates suédois, fondé en 1988, est issu de mouvements racistes et néonazis. Leur première priorité est de réduire l'immigration. En 2010, le parti est entré au

parlement, à la consternation générale. Depuis lors, les autres partis représentés au parlement se sont entendus pour contester aux Démocrates suédois toute influence politique, une stratégie qui sera maintenue dans les années à venir.

... ET MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

La question qui surgit après les élections de cet automne consiste à savoir comment les Démocrates suédois ont pu gagner tant de voix. Depuis 2010, le parti a doublé son score, passant de 6% à 13% des voix. Il est néanmoins nécessaire de distinguer entre les électrices-eurs du parti et celles et ceux qui le représentent. Dire que les électrices-eurs du parti sont racistes est une conclusion hâtive, même si les élu-e-s, eux, le sont bien souvent. Il y a de fortes raisons de penser que ces électrices-eurs font partie des personnes qui ont de la peine à joindre les deux bouts dans la société suédoise. Ils et elles ont accepté la conception du parti selon laquelle la politique d'asile suédoise coûte trop cher. Par rapport à leur situation économique difficile, ces électrices-eurs pensent que leurs impôts doivent être utilisés pour des choses dont ils et elles seraient les bénéficiaires directs.

Une petite consolation vient du fait que les «Démocrates suédois» n'ont pas fait de meilleurs scores parmi les membres de la confédération suédoise des syndicats (LO) que dans l'ensemble de l'électorat. Selon les sondages à la sortie des urnes, 11% des membres de LO ont voté pour les Démocrates suédois, alors qu'ils et elles ont été 51% à voter pour les candidat-e-s sociaux-démocrates. Ce dernier chiffre est une bonne nouvelle, puisqu'il indique que la tendance à la baisse observée depuis 2002 a été inversée. L'une des explications possible est que LO a lancé pour la première fois sa propre plateforme électorale, laquelle met en avant trois questions jugées essentielles pour ses membres: le plein-emploi, de meilleures

conditions de travail et un système de sécurité sociale digne de ce nom.

Le plus gros défi du gouvernement qui vient d'être formé sera de traiter la question des inégalités, qui se sont considérablement aggravées sous le gouvernement conservateur. Le basculement à gauche du parlement n'a toutefois pas été suffisant pour pouvoir mettre en place de véritables politiques de gauche. Des accords entre la gauche et la droite seront donc nécessaires. La tâche du parti social-démocrate ne sera pas facile, surtout si celui-ci veut respecter la promesse de son slogan de campagne: «Ensemble nous créons un futur. Pour tout le monde». Si les différents partis refusent de rompre avec les politiques du précédent gouvernement, les électrices-eurs suédois-es pourraient les sanctionner très durement dans quatre ans. Voilà le message sans équivoque des élections de cet automne.

Malin Klingzell-Brulin
Rédactrice en chef de
Mål & Medel (magazine du
syndicat des travailleuses-eurs
de l'alimentaire)
(Traduction AC)



Drapeau du Syndicat des garçons-laitiers, Lausanne, 1906
 © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, photo Fibbi-Aeppli

FORFAITURES

Non aux forfaits fiscaux

La Suisse, comme bien d'autres pays, a fait de sa politique fiscale un outil de concurrence et de compétitivité. Non seulement vis-à-vis de l'étranger, mais aussi dans son propre pays, entre cantons, avec la course au canton qui aura le forfait le plus bas. Ainsi, on voit aujourd'hui des cantons qui n'ont plus assez de recettes fiscales par des taux d'imposition trop bas, devoir faire des programmes d'économies et faire assumer à la collectivité publique cette politique fiscale des privilèges. Un de ces instruments est le forfait fiscal qui permet à de riches contribuables étrangers, qui ne sont pas censé-e-s travailler et produire des revenus en Suisse, de s'installer ici en négociant avec les autorités communales et cantonales un forfait sur leur imposition.

En Suisse, ce sont 5634 personnes qui sont au bénéfice de ces forfaits. Cinq cantons ont quant à eux décidé d'abolir ce système des forfaits, dont Zurich. À travers l'histoire, on peut constater que «le

consentement à l'impôt repose sur un lien de confiance qu'il faut perpétuellement reconstruire», comme le dit Nicolas Deladande dans *Les Batailles de l'impôt. Consentement et résistances de 1789 à nos jours* (Seuil, 2011). L'impôt, c'est ce qui peut pacifier ou faire se révolter une population. Les gens l'acceptent sous deux conditions: d'abord que celui-ci soit bien utilisé et ensuite qu'il soit équitablement prélevé. Or, les forfaits fiscaux contreviennent aux principes constitutionnels de l'égalité devant l'impôt et de l'imposition selon la capacité économique et financière. C'est ce qu'ont bien compris les cantons qui ont aboli ce statut ou les cantons qui ont durci leur loi. Le-la citoyen-ne lambda n'est pas prêt-e de voir des privilèges accordés à certain-e-s.

SIX MOIS ET UN JOUR À GSTAAD

Ces forfaits fiscaux posent également un problème de profil. Lors des auditions du Conseil des États, on a constaté qu'en Valais la majorité des forfaitaires sont des retraité-e-s

qui veulent profiter du droit successoral suisse. Dans le canton de Vaud en revanche, le statut des personnes qui travaillent en réalité depuis la Suisse par Internet même si elles n'engendrent pas directement de bénéfices en Suisse est devenu de plus en plus flou.

Il n'y a pas non plus de réel contrôle pour savoir si la personne au bénéfice de ce forfait habite effectivement la Suisse le temps nécessaire et légal pour y avoir droit. Il n'y a pas davantage de règle claire pour savoir combien de temps une personne devait habiter en Suisse pour bénéficier de ce forfait. Ce problème est réglé par des sortes de «coutumes locales». Ainsi, si la règle théorique voudrait que cette durée soit de six mois et un jour, ce n'est pas toujours le cas dans les faits. Gstaad, par exemple, estime que c'est au pays de provenance du contribuable de contrôler que celui-ci n'habite pas son pays d'origine! Politiquement et légalement cela pose un problème. Tout-e contribuable en Suisse a un cadre clair s'agissant de son imposition, mais les bénéficiaires de forfaits échappent à ce principe. Il y a comme une sorte de non-droit, ou pour le moins une zone grise, dans le profil de ces forfaits.

La grande crainte de celles et ceux qui veulent garder ce système c'est la perte des rentrées fiscales. Or, l'exemple de Zurich, qui a aboli ce système, nous indique que cette crainte est infondée. Pendant la première année, l'abolition a rapporté de l'argent puisque celles et ceux qui sont resté-e-s ont payé plus, et l'année où le plus gros contribuable est parti cela n'a amené qu'une très légère perte. Je crois qu'à ce stade il est faux de prétendre que la Suisse va perdre les 700 millions de francs que rapportent ces forfaits. Il faut supprimer ce système qui privilégie certain-e-s et lèse la Suisse dans son entier.

Ada Marra

Conseillère nationale PS



Drapeau du Syndicat des ouvriers sur métaux, section de Vevey, 1917 (avers)

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, photo Fibbi-Aeppli

DROIT

Information des victimes

Nous avons publié le mois dernier un «poing» critiquant la position des deux rédactrice-eur-s socialistes d'un amendement portant sur le droit d'information des victimes. Nous publions bien volontiers leur commentaire, tout en soulignant qu'il nous semble pour le moins problématique de vouloir opposer les droits procéduraux des victimes et des auteur-e-s d'infraction. De même, les réparations civiles (qui s'ajoutent déjà à la condamnation pénale) semblent suffisamment développées pour réparer le préjudice subi.

Votre commentaire sur l'amendement à la loi sur l'information aux victimes nous a surpris. Il nous semble reposer sur une connaissance inexacte tant du contexte que des faits. Nous nous permettons donc de vous adresser les précisions suivantes.

La proposition d'améliorer l'information aux victimes se base sur une initiative parlementaire de Susanne Leutenegger Oberholzer, qui préside l'Aide aux Victimes des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Cette proposition a été soutenue dès le départ par le groupe socialiste.

Grâce à cette nouvelle loi, les droits à l'information des victimes sont renforcés. Elles peuvent désormais, ainsi que leurs proches, obtenir des informations sur les principales décisions en matière d'exécution des peines et sur les éventuels changements dans cette exécution tels que congé, semi-liberté, remise de peine, évasion, fuite, etc. Quelques cantons connaissent déjà cette pratique, mais mal-

heureusement pas tous. Ainsi, une lacune importante des droits des victimes a pu être comblée. Jusqu'à présent, la seule information portait sur l'entrée en prison.

Le droit à l'information est ancré dans le Code pénal et non dans la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions. Il est lié à des conditions strictes. Il faut une demande formelle de la victime ou de ses proches. Tous sont soumis à une obligation de confidentialité. L'autorité compétente doit faire une pesée des intérêts entre la demande de la victime et les intérêts de l'auteur-e du délit, en particulier pour garantir la sécurité de l'auteur-e contre d'éventuelles représailles de la victime ou de ses proches.

Pourquoi ce droit à l'information est-il important? Le but est notamment que les victimes reçoivent une information exacte et complète de la part des autorités compétentes, et non par la presse ou par un autre biais comme c'est malheureusement trop souvent le cas aujourd'hui. Ainsi, l'on peut éviter un nouveau traumatisme pour la victime. Aujourd'hui, nous constatons que la condamnation pénale seule ne met souvent pas fin au traumatisme.

L'amendement en question portait sur un détail du droit à l'information. La variante que nous avons soutenue faisait peser un peu plus la balance en faveur de la victime, mais il ne s'agissait en aucun cas de mettre en danger l'auteur-e du délit, ni de permettre un usage abusif des informations reçues (p. ex. dans le cadre de campagne publique de dénigrement). Dans tous les cas, l'autorité doit refuser d'in-

former la victime si cela fait courir un danger sérieux à l'auteur-e. Et, dans tous les cas, une pesée des intérêts est nécessaire.

À la fin de l'élimination des divergences, nous avons travaillé à la solution de compromis adoptée par les deux chambres, avec le soutien unanime du groupe PS.

Sur le principe, nous tenons à souligner que pendant des années, la gauche ne s'est guère préoccupée du sort des victimes. Le CP, qui se concentre sur le sort des auteur-e-s d'infractions et sur la garantie de leurs droits fondamentaux pendant la procédure, repose sur une autre conception. En outre, la question du genre a été totalement occultée de ces débats.

*Susanne Leutenegger-Oberholzer, conseillère nationale PS/BL
Jean Christophe Schwaab, conseiller national PS/VD*



Drapeau du Syndicat des ouvriers sur métaux, section de Vevey, 1917 (revers)

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, photo Fibbi-Aeppli

LE POING Bien qu'on ne tire pas sur une ambulance, le **gouvernement socialiste français** nous semble mériter le poing du mois pour une mesure en particulier: la modulation des allocations familiales en fonction du revenu. Cette nouvelle attaque contre l'universalité des prestations est révélatrice d'une dangereuse dérive qui verrait la politique sociale non pas comme un instrument promouvant l'égalité, mais comme une aide aux plus pauvres, repoussés toujours davantage dans les marges.



LA ROSE Au milieu de la décomposition du PS français demeurent quelques points d'appui politiques essentiels. **Gérard Filoche** fait partie de ceux-ci. C'est peut-être la raison qui a conduit le Premier ministre, le Secrétaire général du parti et de nombreux député-e-s à demander son exclusion, prenant prétexte d'un message publié après la mort du patron de Total au ton moins complaisant que ceux diffusés par Valls ou Hollande. Que Gérard Filoche sache que de nombreuses personnes le soutiennent, dans et hors du PS, face à un pouvoir qui a perdu et la tête et le Nord!



VOTATION

Ecopop ne résoud aucun problème

L'initiative dite «Ecopop» propose de limiter très fortement l'immigration en Suisse pour des motifs de protection des ressources naturelles et du paysage. Et c'est là qu'il faut dire qu'il s'agit d'une tromperie, car cette initiative ne permettra en rien de résoudre les problèmes réels de ressources et de pollution que nous connaissons.

Premièrement, ces problèmes, pour la plupart d'entre eux, ne connaissent pas les frontières nationales. Les migrant-e-s auquel-le-s on refuserait l'accès à la Suisse ne continueraient pas moins d'exister, de produire et de consommer ailleurs.

Deuxièmement, le modèle simpliste qui voudrait que plus de population se traduise automatiquement par plus de pollution ou plus de consommation des ressources ignore de nombreux travaux démographiques qui montrent précisément la relation inverse: c'est la pres-

sion démographique qui pousse certaines sociétés à adopter des mesures de conservation des ressources et d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Troisièmement, cette initiative produit un renversement idéologique monstrueux en faisant croire que le principal problème c'est la consommation des ressources en Suisse par des étranger-e-s. En fait, c'est exactement l'inverse qui est vrai. Du point de vue écologique, c'est la consommation extrêmement importante par la Suisse de ressources (matières premières) importées de l'étranger qui n'est pas durable. Elle l'est d'autant moins que certains des centres de commandes capitalistes qui organisent l'extraction et les déplacements de matières dans le monde se trouvent en Suisse, que l'on pense au secteur quasiment non régulé du commerce des matières premières, ou encore aux multinationales de l'alimentaire installées sur les rives du bleu Léman.

QUE FAIRE ALORS?

Sans surprise, si l'on veut sérieusement changer de modèle de développement et stopper notre exploitation absurde des ressources naturelles, il faut s'en prendre à la croissance sans fin de l'accumulation du capital et au modèle de consommation de l'espace actuel. Autrement dit il faut prendre des mesures qui font prévaloir l'intérêt social et

écologique sur les intérêts capitalistes privés.

Ces mesures existent déjà en partie, mais il faut les renforcer, car nous continuons de payer les mauvais choix urbanistiques des décennies précédentes. Améliorer l'aménagement du territoire pour économiser du sol, et donc réduire les zones à bâtir surdimensionnées, implique de s'en prendre directement à la propriété privée du sol, aux propriétaires fonciers et aux promoteurs immobiliers. Limiter les émissions de gaz à effet de serre implique de s'en prendre aux importateurs de voitures et aux constructeurs de zones villas. À l'inverse développer les transports publics, les trains, les trams, les bus, renforcer la mobilité douce, développer des programmes communaux de logement écologiques et à loyers sociaux profitera à l'emploi, à la santé et au bien-être des habitant-e-s et à l'environnement. Réduire le temps de travail, réduire la production totale et mieux partager les richesses sont les mesures écologiques les plus importantes pour lesquelles nous puissions lutter.

Ecopop est une initiative xénophobe qui fait croire que ce sont les étranger-e-s qui posent les problèmes écologiques bien réels auxquels nous sommes confrontés. Mais la gauche ne peut être crédible en luttant contre cette initiative qu'en proposant des alternatives sociales et écologiques à ces problèmes.

Romain Felli

«Malthusianisme»?

L'initiative «Ecopop» est parfois accusée de malthusianisme, ce qui est en partie trompeur. Le révérend Malthus est un économiste politique du début du XIX^e siècle. Ses travaux ne portaient absolument pas sur la protection des paysages ou les ressources naturelles. Sa principale thèse a consisté à lier la pauvreté de la population de l'époque à la croissance de la population. Il pensait que les pauvres faisaient tout simplement trop d'enfants par rapport aux ressources qu'ils avaient à disposition. Cette explication a eu un grand succès dans les cercles conservateurs, car elle faisait évidemment disparaître les inégalités économiques et sociales des causes de la pauvreté.

Il est vrai toutefois que celles et ceux qui pensent que la surpopulation planétaire est la cause de la dégradation de l'environnement font référence aux travaux de Malthus, et leur explication se rapproche de celle du révérend. Notons toutefois qu'une frange de la gauche anarchiste et féministe, au tournant du XX^e siècle, s'est elle-même décrite comme «néo-malthusienne». Elle prônait la «grève des ventres», c'est-à-dire le contrôle des naissances, afin de ne pas fournir de bras au capital, ni de chair à canon à l'armée.

L'initiative «Ecopop» joue un peu sur ce registre en demandant que la Suisse augmente la part dévolue au planning familial et à la contraception dans l'aide publique au développement. Au vu de la teneur générale de l'initiative, nous sommes obligés de considérer qu'il s'agit là d'une conception opportuniste du droit des femmes et des luttes féministes pour le droit à la contraception. RF



Drapeau des machinistes-chauffeurs FOBB, La Côte, 1975

© Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, photo Fibbi-Aeppli

ENVIRONNEMENT

L'écologisme des pauvres

«Tant qu'il y aura des populations pauvres qui luttent pour leur subsistance, les arbres protégés continueront de tomber» pense Christina Giesch, porte-parole du label FSC pour la Suisse romande (*Le Temps*, 23 septembre 2014). Cette proposition n'est pas nouvelle. Elle fait partie d'une longue série qui commence peut-être avec la question d'Indira Gandhi en 1972 à la conférence de Stockholm: «La pauvreté n'est-elle pas le plus grand de tous les polluants?»

L'idée que les pauvres sont à blâmer pour la destruction de l'environnement est encore très répandue. Mais c'est une idée qui ne résiste le plus souvent pas aux faits les plus élémentaires. En réalité, les riches sont une menace écologique bien plus redoutable. Ceci s'observe aussi bien dans le commerce des bois tropicaux précieux – consommés par les riches – que plus généralement dans l'accroissement des flux métaboliques liés à la croissance économique – c'est-à-dire liés à l'augmentation de la richesse agrégée. En effet, la croissance ne peut qu'aller de pair avec davantage de mines, de plantations (y compris FSC!), d'unités de production, de déchets, et de pollution. Ceci reste vrai même quand la croissance est temporairement augmentée par une économie purement virtuelle (financière). Les idéologues du capitalisme ont proposé une foule de concepts censés justifier écologiquement la croissance, mais aucun ne résiste à l'examen approfondi.

ÉCOLOGIE ET JUSTICE SOCIALE

Non seulement les pauvres utilisent globalement moins de ressources et polluent moins que les riches, mais en plus ils-elles ont leurs propres mouvements environnementaux, l'«écologisme des pauvres». Ce dernier se manifeste typiquement par des conflits ayant un contenu environnemental et de justice sociale. Il fait fréquemment intervenir des populations appauvries ou autochtones lut-

tant contre l'État ou des entreprises privées qui menacent leurs conditions de vie. Ce courant lutte contre les impacts de la croissance économique et plus généralement contre la distribution inégale des biens et maux environnementaux. Le mouvement indien Chipko dans les années 1970 et celui des *seringueiros* au Brésil dans les années 1980 sont peut-être ses deux représentants les plus emblématiques. Un grand nombre de mouvements entrent dans cette catégorie – même s'ils ne se revendiquent pas tous explicitement comme «écologistes». On peut citer les mouvements contre les exploitations minières, les forages pétroliers, la destruction des mangroves pour l'exploitation de la crevette, les grands barrages, les centrales électriques et nucléaires, l'exploitation commerciale du bois, les plantations industrielles, etc.

DE QUEL BOIS SE CHAUFFE-T-ON

Puisque nous avons commencé avec une citation en rapport avec le bois, prenons l'exemple des plantations d'arbres. Ces dernières se répandent actuellement plus rapidement que tout autre type de monoculture. Mais cette évolution s'accompagne également de l'augmentation des résistances populaires contre ces mêmes monocultures. Une étude récente a passé en revue une soixantaine de conflits contre ces plantations et a montré que la principale cause des résistances est liée à l'accaparement privé ou étatique de la terre qui met un terme à l'usage local des écosystèmes transformés en monocultures. Manifestations, barricades routières, actions en justice et déracinements d'arbres en signe de protestation ont été rapportés dans plusieurs pays. Les autorités ont répondu par la répression dans la moitié des cas analysés dans cette étude – avec au moins un mort parmi les activistes dans un cinquième des cas. Mais également dans un cinquième des cas, les luttes ont pu stopper l'avancée des plantations, principalement par la voie

légale ou par des soulèvements populaires massifs.

SOUTENABILITÉ PAR EN BAS

Pris dans son ensemble, l'écologisme des pauvres est actuellement l'une des plus puissantes forces sociopolitiques dans les pays du Sud. Il y a tout lieu de penser que ces conflits iront en augmentant à mesure que le métabolisme global s'intensifiera, que les seuils naturels d'absorption seront franchis, et que les activités extractives atteindront des endroits toujours plus reculés. Et cette amplification des conflits est peut-être notre seul espoir. À long terme, la soutenabilité sera peut-être moins promue «d'en haut» qu'imposée «d'en bas» par les victimes du développement non soutenable du capitalisme qui le contesteront.

Julien-François Gerber

Une version longue de cet article peut être lue sur notre site Internet.



1er Mai 1979, avenue du Tribunal-fédéral, Lausanne. Photographie © Mario del Curto/Fotolib.

CINÉMA

Amos Gitai: les territoires de la mémoire, de l'exil et des conflits

Amos Gitai naît à Haïfa en 1950. Exilé en France pendant dix ans pour échapper au climat tendu en Israël et aux pressions, il revient y vivre en 1993 après l'élection d'Yitzhak Rabin. Le vif intérêt qu'il porte dans ses films aux circonstances de la création de l'Etat d'Israël, à l'Histoire du peuple juif ou à ses légendes n'a donc rien d'un hasard. Mais au-delà des situations traitées le plus souvent au sein du microcosme de l'expérience fictive ou réelle de quelques-un-e-s, Gitai raconte et questionne les territoires, l'exil, le déracinement, la mémoire collective ou individuelle, interroge l'Histoire et les logiques absurdes et souvent tragiques de la guerre qui marquent les corps et les esprits.

Gitai porte aussi ces marques, mais nous livre une œuvre dont la subjectivité pleinement assumée – parce que thématifiée à chaque fois –

échappe à toute représentation caricaturale. Les films de Gitai – une quarantaine de fictions, documentaires ou autres essais en une vingtaine d'années – sont tournés en quelques semaines avec des budgets serrés. Cela implique, en plus d'une équipe technique et artistique fidèle et avertie, une réflexion constante sur le statut de l'image, son sens et sa forme, sur la relation entre l'objet filmé et la caméra. Pour lui, «la caméra est une sorte de fétiche» qui donne à celui qui la dirige le pouvoir de pénétrer des territoires auxquels il n'aurait sans elle pas accès; elle exerce un pouvoir sur l'objet qu'elle filme et ne peut en être ignorée. Les images filmées sont donc par définition subjectives. Le fait qu'elles soient reproductibles et puissent être diffusées à l'envi leur confère une dimension politique. Loin des réalisations qui ratent leur cible en imaginant que le seul

fait de montrer l'objet suffit à transmettre un message engagé ou de celles qui usent voire abusent de la voix off pour imposer une leçon au spectateur, Gitai a choisi d'amener ce dernier à s'interroger par la juxtaposition ou la superposition de multiples éléments de natures différentes, grâce au montage bien sûr, mais aussi aux choix esthétiques effectués. De cet assemblage (textes littéraires, bibliques, mythologiques, politiques, archives, photographies, témoignages d'expert-e-s ou personnels, éléments (auto) biographiques, fictifs ou historiques...) naît une œuvre originale et engagée, d'une remarquable authenticité.

La Cinémathèque suisse nous offre la possibilité rare de nous y (re)plonger jusqu'en décembre, autant pour sa beauté que pour sa capacité à interroger et à nous interroger.

Cora Antonioli

À voir: rétrospective Amos Gitai à la Cinémathèque suisse jusqu'à fin décembre; exposition Amos Gitai, Architecte de la mémoire au Musée de l'Élysée, jusqu'au 4 janvier.

LIVRES

Corps et désaccords féminins

À lire: Rina Nissim, Une sorcière des Temps Modernes. Le self-help et le mouvement femmes et santé, Genève, Editions Mamanélis, 2014.



Dans ce livre, Rina Nissim nous raconte quarante ans de lutte pour l'autonomie et la réappropriation de leur corps par les femmes. Son témoignage fait le bilan de son action à Genève, mais aussi en Amérique du Sud et en Inde. Mais loin de ne raconter «que» ses riches souvenirs, Rina Nissim questionne, remet en cause, discute et donne des perspectives au mouvement self-help en Suisse et dans le monde.

Le self-help est composé de plusieurs niveaux. Le premier niveau consiste en l'auto-examen gynécologique en groupe. Le deuxième niveau est un des effets ou conséquences de cet examen en groupe, en ce qu'il permet de discuter

des corps, de la sexualité et de sa place dans un monde dominé par les hommes. Le self-help est aussi un groupe de conscience ou de parole. Le troisième niveau est que le self-help est indissociable, dans le discours de Rina Nissim, des luttes pour le droit à l'avortement, l'accès à la contraception et la condition de la femme. Rina Nissim témoigne que l'histoire du mouvement self-help est une histoire collective et l'auteure de confesser une «groupite» aiguë. Le self-help est aussi porteur de solidarité, à l'intérieur du groupe mais aussi à l'extérieur. Ainsi Rina Nissim, raconte la création du «Dispensaire des femmes» à la fin des années 1970 à Genève selon les principes de l'autogestion: «Les femmes qui venaient au dispensaire n'étaient pour

nous ni des clientes dans une relation marchande, ni des patientes car nous les souhaitions plus actives dans leurs démarches de santé». Un des objectifs était donc de remettre en cause la relation soignant-e/soigné-e, qui reste marquée par un paternalisme certain. Enfin il y a une dimension de critique et de questionnement sur l'hyper-médicalisation de la santé des femmes et la gestion des corps. Cette hyper-médicalisation dénoncée par Rina Nissim a notamment pour effet de séparer ou de désapproprier la femme de son corps. Même si Rina Nissim retrace son action, elle est plus que jamais consciente que «la lutte pour l'autonomie des femmes et leur capacité d'action reste donc fondamentale».

Mathieu Gasparini

EXPOSITION

Les bannières de la fierté ouvrière

Une belle exposition retraçant l'évolution des bannières syndicales vaudoises de 1845 à nos jours est actuellement visible à l'Espace Arlaud à Lausanne. Rencontre avec Marianne Enckell, l'une des deux commissaires ayant coordonné ce projet du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire liant Unia, les Archives cantonales et l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO).

Quel était le rôle qu'attribuaient les syndicats à leurs drapeaux ?

Très tôt, la plupart des associations ouvrières se dotent d'un drapeau. Il s'agit alors de rendre visible son identité, qui pour les syndicats est alors celle du métier: les drapeaux portent les attributs de la profession, ses outils et ses signes distinctifs. Ils affirment la fierté du travail et du savoir-faire, comprennent le nom du syndicat, et sont souvent accompagnés d'une devise comme «l'union fait la force», «amitié, solidarité, fraternité», ou d'autres de ce type, affirmant des valeurs particulières. On y trouve aussi des symboles repris de la tradition des corporations ou de la franc-maçonnerie. Les drapeaux syndicaux révèlent un respect de la tradition et la crainte de faire quelque chose de trop original, mais aussi la volonté de créer quelque chose de différent des drapeaux militaires et associatifs habituels.

Que disent ces bannières de l'évolution du mouvement ouvrier ?

Les premiers drapeaux restent avant tout des drapeaux de cérémonie, qui sont affichés dans le local du groupe ou sortis lors de parties champêtres. La situation change dès le 1^{er} mai 1890, première journée de revendication ouvrière dans le monde entier: à partir de ce moment, on voit apparaître beaucoup de drapeaux rouges, et surtout les drapeaux sortent dans la rue, occupent l'espace public et deviennent visibles. Cette occupation de la rue n'est au début pas agressive: les commentateurs apprécient sa tranquillité et féli-

citent les organisateurs pour leur «beau cortège». C'est seulement par la suite, quand les grèves ou les manifestations font du drapeau rouge un emblème de revendication et de critique du système, qu'on doit sortir des chiffons rouges à la place des drapeaux brodés, parce que l'on sait qu'ils risquent d'être saisis et déchirés par la police.

Certains drapeaux, comme celui du syndicat des ouvriers sur métaux de Vevey de 1917 (voir en pages 6-7), mêlent des références variées.

Ce drapeau est l'un des plus beaux de la collection: il a une peinture très particulière, qu'on peut interpréter comme Helvetia et les Trois Suisses, ou alors comme l'allégorie du Socialisme avec trois ouvriers... La posture des personnages y est classique, et provient peut-être du répertoire du fabricant de drapeaux, mais on y voit aussi des usines et, de l'autre côté, les outils qui font reconnaître la grosse métallurgie des ateliers mécaniques de Vevey. On remarque aussi que le motif central est entouré de lilas et d'églantines, qui sont deux fleurs traditionnelles des 1^{er} mai en France. Ce drapeau, réalisé pendant la guerre, témoigne d'une volonté syndicale de s'affirmer malgré les conditions difficiles et les divisions d'un mouvement ouvrier partagé entre ceux qui tiennent bon sur les positions internationalistes et pacifistes et ceux qui ont rallié le courant patriotique.

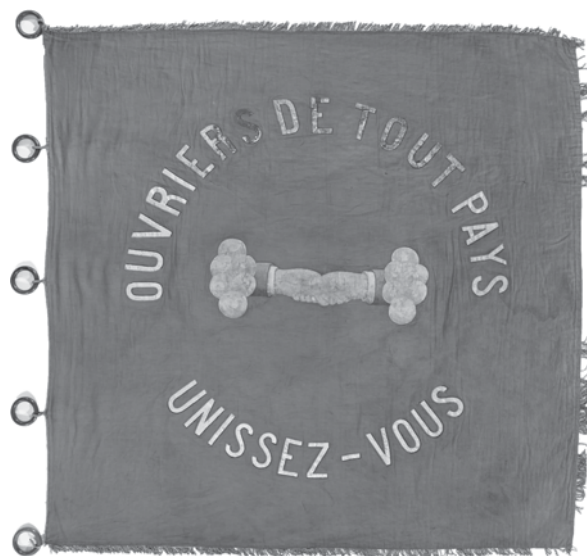
Le drapeau du syndicat des manoeuvres et maçons d'Yverdon aussi est internationaliste (voir illustration à droite).

C'est le seul drapeau de la collection où l'on voit un appel à l'internationalisme: à la place du célèbre «prolétaires de tous les pays» figure «ouvriers de tout pays», avec une faute d'orthographe due probablement au fait que le syndicat était composé de nombreux étrangers, principalement des Italiens. C'est un drapeau modeste, avec le dessin traditionnel de la poignée de

main. En 1907, l'année précédant sa création, avait eu lieu une grève générale partie des fabriques de chocolat d'Orbe, de Bussigny, puis qui s'était étendue à plusieurs professions de l'alimentation et des tabacs, à Vevey et à Yverdon. Elle fut durement réprimée, les drapeaux rouges arrachés et la Maison du peuple à Lausanne occupée, la troupe ayant été mobilisée le jour même. Ce drapeau, qui fête l'obtention en 1908, suite à une grève, d'une convention collective par les maçons et manoeuvres, rappelle cet esprit combatif et apparaît comme une revanche prise sur la répression. Son éloge de l'unité évoque l'unité des maçons et manoeuvres de la place, mais aussi celle des Suisses et des Italiens.

Propos recueillis par
Gabriel Sidler

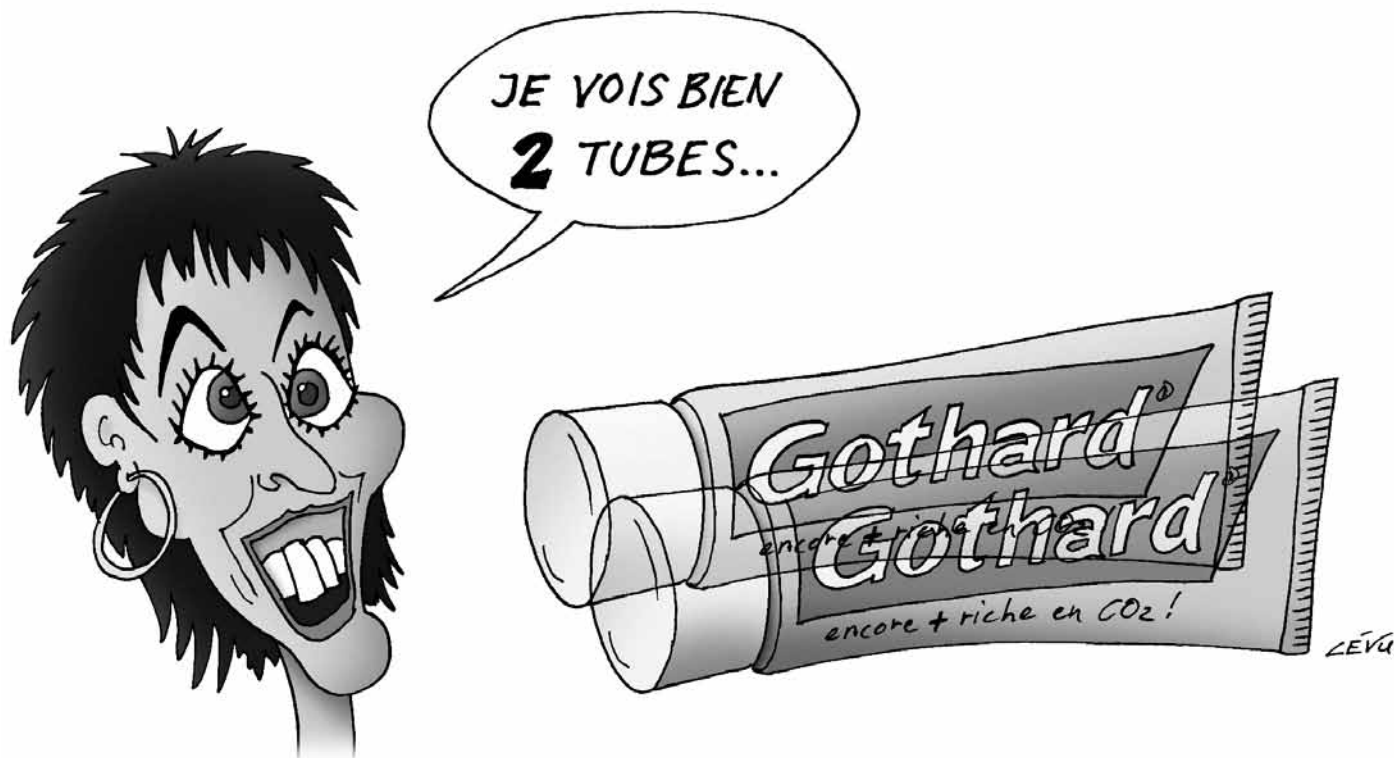
Toutes les illustrations de ce numéro sont tirées du catalogue de l'exposition.



Drapeau du Syndicat des manoeuvres et maçons, Yverdon, 1908 © Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, photo Fibbi-Aeppli

Informations pratiques

L'exposition «Sous le drapeau syndical: emblèmes et revendications du mouvement ouvrier vaudois 1845-2014» peut être vue à l'Espace Arlaud du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne, jusqu'au 25 janvier 2015. L'AEHMO organise également une journée de conférences consacrée aux emblèmes et à l'iconographie du mouvement ouvrier, qui se tiendra le samedi 29 novembre 2014 de 9h30 à 17h dans la Salle du Sénat du Palais de Rumine à Lausanne (plus d'infos: www.aehmo.org). Enfin, l'institut de formation syndicale Movendo propose une journée de formation sur ce thème, qui aura lieu le 12 novembre à Lausanne (plus d'infos: www.movendo.ch).



Doris voit double

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne**SOLIDARITÉ**

Libérez Koltchenko!

Aleksandr Koltchenko est probablement le militant antifasciste le plus célèbre de Crimée. Lors de l'intervention militaire russe, répliquant au renversement du président ukrainien Ianoukovtch, Aleksandr Koltchenko a organisé des manifestations pacifiques de protestation contre l'occupation militaire et le référendum truqué, notamment le 19 mai dernier à Simféropol.

Dans les jours précédant cette manifestation, une vague d'arrestations s'est abattue sur les organisatrices-eurs de la résistance. Dans la nuit du 11 au 12 mai était ainsi enlevé le célèbre cinéaste ukrainien Oleh Sentsov, et le 16 mai c'était le tour d'Aleksandr Koltchenko, l'un et l'autre par le FSB. Ils ont été accusés de «terrorisme» et de «sabotage». La nature délirante de ces accusations s'inscrit dans une très vieille tradition, qui remonte aux procès de Moscou, quand les opposant-e-s révolutionnaires étaient traités de fascistes faisant dérailler les trains.

Le 11 juin, une déclaration publique de l'avocat d'Oleh Sentsov, à l'occa-

sion du Festival international du film d'Odessa, donnait l'alarme sur la détention arbitraire et les conditions de cette détention dont sont victimes Oleh Sentsov et Aleksandr Koltchenko. Tous deux ont été «transférés» à la vieille prison tsariste de Lefortovo, à Moscou. Oleh Sentsov avait été battu pendant plusieurs heures, déshabillé et menacé de viol s'il ne «coopérait» pas. Il est à craindre qu'Aleksandr Koltchenko n'ait subi les mêmes traitements, mais aucun aveu n'a pu être annoncé par le FSB.

Aleksandr Koltchenko est un antifasciste que la police politique tente de faire passer pour un fasciste, Aleksandr Koltchenko est un homme qui se considère comme citoyen ukrainien et que la police politique russe veut juger en tant que russe, Aleksandr Koltchenko est détenu arbitrairement et accusé de crimes absurdes. Nous devons tou-te-s demander sa libération!

On trouvera l'appel complet, ainsi que le lien vers la pétition de soutien, sur notre site www.pagesdegauche.ch.